

COMMUNE DE PERON

LE PETIT PÉRONNAIS

No 51
Janvier-Mars 2009



Réouverture de

L'AUBERGE COMMUNALE « LA FRUITIÈRE »

Le 1^{er} Avril

Le Carnet communal

Naissances



CUZIN Mathilde le 28 novembre,
CUZIN Manon le 28 novembre,
DESTENAVES Clara le 29 novembre,
FLAMENS Benjamin le 11 décembre,
VIDAL Sarah le 23 décembre,
MERIDJI Naëlle le 25 décembre

Décès

Paul VUILLERMOZ, le 13 janvier,
Odette GEROUDET née PITTET,
le 19 janvier,
Charles BESSON, le 17 janvier,
CUZIN Manon, le 11 décembre

Mariage



Stéphane MANTIN et Marilynne GIROD, le 13 septembre,
Cyril ROUGE et Julie LAURENT, le 6 décembre,
Laurent GUILLET et Liliane SORGEN, le 14 février

ELECTIONS EUROPEENNES LE 7 JUIN 2009

Pour les heures d'ouverture du bureau de vote s'adresser en mairie.
(pas connues à ce jour)

En France, comme prévu par la loi, et comme dans la plupart des autres pays européens, l'élection se déroulera le dimanche 7 juin.

Les députés européens représentant la France sont élus au scrutin proportionnel à un tour, le seuil de répartition des sièges entre les listes étant de 5 % des suffrages exprimés.

Pour ces élections, 72 sièges de députés sont à pourvoir, huit « grandes régions » ont été délimitées et les députés répartis sur la base du dernier recensement : dix pour le Nord-Ouest de la France, neuf pour l'Ouest, neuf pour l'Est, dix pour le Sud-Ouest, treize pour le Sud-Est, cinq pour le Massif central et le Centre, treize pour l'Île-de-France et trois pour l'Outre-Mer. Le scrutin aura lieu suivant les procédures électorales françaises.

Les électeurs européens inscrits sur la liste électorale peuvent voter pour ces élections.

Rappel pour l'utilisation des poteaux incendie :

Suite à un PI détérioré par une entreprise à la zone de Pré Munny, nous rappelons qu'il est formellement interdit de les utiliser à quelques fins que ce soient, professionnel ou privé, seul les services d'incendie et de secours sont habilités à le faire, les contrevenants sont passibles de poursuite de la part de la commune.

URBANISME

Suite à la mise en place de la loi URBANISME ET HABITAT, la puissance de la consommation E.D.F. souhaitée pour vos futurs projets est demandée.

Dans l'attente du formulaire définitif, un document sera à votre disposition à la mairie lors de la dépose de vos documents d'urbanisme.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de

16 ans, soit : pour ceux nés en janvier, février, mars 1993, venir avant le 15 avril 2009.

Pour toutes questions relatives au service national, téléphonez au **03.04.38.36.36**, minitel : **3615 ARMEE**, internet **ww.defense.gouv.fr**.

Je vous présente en mon nom et au nom du Conseil Municipal mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année, mes vœux de réussite dans vos projets, personnels, affectifs ou professionnels.

J'aurais aussi une pensée pour toutes les personnes dans la peine et dieu sait si, cette fin d'année, PERON n'a pas été épargné suite au décès de notre doyenne, Mme RIVOIRE et de nos doyens, M. VUILLERMOZ et M. BESSON, une pensée pour toutes les personnes qui souffrent de maladies, d'exclusion et de solitude. Une pensée pour toutes les personnes qui souffrent de la guerre ou de la bêtise humaine, c'est souvent la même chose.

Enfin, une pensée pour toutes les personnes du sud-ouest qui sont aujourd'hui frappées de plein fouet par une météo en folie.

Je crois, que, nous, qui depuis pas mal d'années ne connaissons, ni tempête, ni cataclysme, ni inondation devrions apprécier cette tranquillité au lieu de râler parce que la neige tombe en décembre et qu'il fait froid en janvier.

Comme d'habitude cette soirée est l'occasion de faire le bilan sur l'année écoulée et faire aussi des prospectives sur cette année en cours.

2008 ce fût, tout d'abord une année électorale avec les sénatoriales, les départementales et bien entendu les communales.

En ce qui concerne les sénatoriales, 3 nouveaux sénateurs ont été élus, Mme GOY-CHAVENT, représentant la droite et vous, M. Le Président ainsi que M. BERTHOUD représentant la gauche.

Pour les élections des Conseillers Généraux, là aussi le rapport de force s'est inversé avec la prise de pouvoir de la gauche, minoritaire depuis très longtemps et la nouvelle présidence de M. Rachel MAZUIR.

Et puis, bien entendu, le 9 mars, les élections municipales où vous nous avez fait le plaisir d'élire notre liste complète au premier tour. Je vous en remercie à nouveau.

Je profite de la soirée pour remercier également mes anciens co-listiers qui ont souhaité ne pas se représenter. Je pense que, si j'ai le plaisir de m'adresser à vous ce soir, c'est qu'ils y ont contribué pour une très grande partie.

Je voulais également remercier nos adversaires contre ou avec lesquels nous avons fait une campagne intéressante, proposant des choix différents.

Être élu c'est bien, mais encore faut-il se mettre au travail, ce qu'a remarquablement fait ce nouveau conseil avec, et c'est bien normal, l'enthousiasme de la nouveauté mais en constatant très vite que *ya ka et faut kon* étaient souvent très difficiles à conjuguer avec une administration que, je qualifierai, pour faire gentil, de complexe et tatillonne, toujours plus productrice de textes, lois et décrets variés, de plus en plus compliqué à comprendre et à faire comprendre.

Comme tout nouveau conseil qui se met en place, ces premiers mois ont été, essentiellement, consacrés aux études des projets à venir, pour 2009 mais aussi pour les années futures.

Nous n'avons pas dérogé à la règle avec une première décision d'importance : la révision du Plan Local d'Urbanisme alors que le précédent n'est en place que depuis 2007.

Mais comme nous avons 3 ans pour nous mettre en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Gex et comme nous souhaitons agrandir la zone de Pré Munny, mettre en terrain constructible la zone entre le futur collège et l'Annaz pour implanter une maison des sociétés, une maison de retraite et enfin remettre en zone constructible la rue du Molard à Greny, du moins le côté habité.

Il fallait prendre très vite cette décision, puisqu'un PLU c'est, au minimum, une petite année de travail quand toutes les bases sont là, ce qui est notre cas.

Comme toujours, facile à dire, un peu plus difficile à réaliser.

Si Greny ne pose pas de problème puisque la Communauté de Commune du Pays de Gex a commencé les travaux d'assainissement, il n'en est pas de même pour Pré Munny et pour la zone dite « sur Anna ».

Pour Pré Munny, nous avons un peu plus de huit hectares de pré-réservation mais devant les réticences des services de l'Etat et du SCOT, nous avons rabaissé notre désir d'extension à environ quatre hectares, 2 pour le commerce, 2 pour l'artisanat.

Il est étonnant de constater le décalage du discours au sommet de l'Etat, qui nous demande de créer de l'activité et la réalité sur le terrain.

Par exemple : nous n'avons pas de transport en commun donc nous ne devrions pas créer de commerce d'une certaine importance. Il est bien connu que, comme tout un chacun quand il veut acheter, par exemple, 50 litres de terreau, nous nous empressons de courir sur la 2 x 2 voies pour essayer d'attraper un hypothétique TER qui préfère, pour la plupart du temps, ignorer nos villages, certainement pour éviter de se salir avec 50 litres de terreau. Ceci n'est qu'un exemple, mais il est symptomatique du décalage, pour ne pas dire du fossé, existant entre la vir-

tualité des lois et la réalité du terrain. Symptomatique du décalage entre la vie, notre vie de tous les jours dans les communes rurales et l'arsenal législatif mis en place.

Nous ne demandons à PERON que du commerce de proximité. Le fait de diminuer ou de limiter les déplacements de nos concitoyens me semble être plus en harmonie avec la philosophie du Grenelle de l'environnement, plutôt que de parier sur des transports en commun qui ne sont près d'arriver dans le sud gessien.

Tout est fait pour la ville, pas grand chose pour les villages. J'espère, M. Le Sénateur, que vous pourrez inverser cette tendance.

Mais à toute chose, malheur est bon et comme la loi est la loi, nous avons modifié notre fusil d'épaule et avons donc décidé de diminuer la zone, en l'aménageant de façons différentes, avec des parkings communs, moins dévoreurs d'espace et plus respectueux de l'environnement visuel.

Nous allons également travailler avec un aménageur, ce qui évitera à la commune un investissement non négligeable, puisque c'est lui qui aura la charge de rédiger le cahier des charges, d'acheter les terrains, de les aménager, et bien sûr de les vendre avec, à chaque étape, l'aval de la commune, aussi bien, sur le prix d'achat que de vente des terrains, comme sur le choix des acquéreurs.

Concernant la zone « sur Anna », nous avons demandé à la Chambre d'Agriculture de faire un diagnostic agricole, celle-ci se demandant si le déclassement de cette zone, comme celle de Pré Munny, ne risque pas de fragiliser l'économie agricole locale.

C'est certainement une excellente question mais bien tardive. Aujourd'hui, la vraie question à se poser n'est pas de savoir si nous aurons, dans l'avenir, des terrains agricoles mais tout simplement de savoir si il y aura encore des agriculteurs.

En parlant d'agriculture, un petit point rapide sur le remembrement foncier : on avance, si, si, c'est vrai, on avance. Au bout de la douzième année, M. BABLET, le géomètre en charge du dossier est en train de borner les nouvelles parcelles. Il faut dire qu'il a attendu de nombreux mois les bornes nécessaires, faute à un appel d'offre, initié par le Conseil Général « retoqué » 2 fois. Je salue ici son abnégation et sa ténacité. Nous devrions avoir à la fin du printemps une énième enquête publique pour entériner ce nouveau découpage parcellaire.

Pour en revenir au PLU, tout en sachant qu'il est périlleux de donner des dates, j'espère qu'il sera terminé en fin d'année, avec une enquête publique début 2010, pour une mise en application avant l'été. Si ces dates sont respectées, la zone de Pré Munny devrait pouvoir s'agrandir à partir de l'automne 2010, dans la mesure, bien entendu, où les propriétaires sont d'accord pour vendre et que ces ventes ne perturbent pas notre agriculture.

Nous avons également lancé les études pour nous mettre en conformité avec le schéma des eaux pluviales initié par la Communauté de Commune du Pays de Gex.

Un premier rendu vient d'être fait par le bureau d'étude GEO + et fera prochainement l'objet d'une présentation auprès des conseillers municipaux et certainement d'une réunion publique, avant d'être validé et d'être inséré dans le PLU. Des emplacements réservés, pour des bassins de rétention, devront être prévus au dessus de tous nos bourgs et hameaux, voir au dessous pour Greny. C'est pourquoi la mise en oeuvre de ces très importants et très coûteux travaux ne pourra pas commencer, au mieux, avant 2010 et, comme annoncer lors des élections municipales s'échelonneront sur plusieurs années.

Plusieurs études de voiries et d'aménagement, par contre, devront se concrétiser cette année.

La première concerne la création d'un chemin piétonnier entre la maison des sociétés et le bâtiment où nous sommes ce soir. Je voudrai remercier Yannick et Stéphane Levrat, qui, en tant que propriétaires des terrains concernés, par leur compréhension et leur facilité de discussion, vont nous permettre de sécuriser le cheminement des écoliers de PERON en leur évitant de passer par la rue de la Vie de l'Etraz, trop étroite et donc très dangereuse.

La deuxième étude et future réalisation concerne la route de Péron au bord de laquelle nous allons réaliser une piste cyclable et un trottoir depuis la scierie Lelaysant jusqu'au collège. Nous sommes en discussion pour acheter les terrains et le but est de terminer les travaux pour l'ouverture du collège.

Troisième et quatrième réalisations, nous allons continuer et terminer les travaux de voirie à GRENY avec la réfection des routes de la Plaine et du Molard.

Pour la route de la Plaine, le projet est plus qu'avancé et nous allons ouvrir l'appel d'offre dès lundi. Ce projet devrait être une opération quasiment blanche pour la commune si nous arrivons à convaincre le Conseil Général de supprimer la couche sous l'enrobé qui correspond plus à une voirie type 2 x 2 voies qu'une route qui supporte moins de 1 000 véhicules par jour. C'est vraiment bien que vous soyez là ce soir, M. Le Président, j'espère que là aussi vous pourrez faire inverser la tendance. Pour présenter le projet aux riverains, nous organiserons avant le début des travaux une réunion publique.

La rue du Molard clôturera les travaux de Greny, par contre ne cherchez pas le projet sur le présentoir,

nous ne sommes pas encore tout à fait au point. Mais comme la CCPG va réaliser des travaux de reprises d'alimentation en eau potable, il faudra bien que nous soyons prêt à les suivre. Il est toujours bête, pour les riverains, de rouvrir une route 6 mois après avoir fermé une première tranchée et tout aussi bête pour la commune, surtout sur le point financier. Là aussi, une réunion sera organisée avec les riverains dès que nous serons prêts.

Un dossier dont nous nous serions bien passé en 2008 c'est la nouvelle négociation pour la délégation de service public de l'auberge communal de la Fruitière. Je ne reviendrai pas sur le départ de M et Mme NEDELEC, le Petit Péronnais s'en est fait largement l'écho avec la version et la vision de chacun. Aujourd'hui, le Conseil Municipal a retenu le groupement DUBOIS, CARRACEDO, AOUINA, KOWACEDO, pour une ouverture prévue le 15 mars. La délégation de service public sera d'une longueur de 5 ans avec un loyer de 35 000 Euros annuel, une ouverture de 360 jours par an, le bar ouvert, contrairement à ce que nous avons connu, et une possibilité de commander pour se restaurer jusqu'à 22h30. Au bout de ces cinq ans, nous vendrons ce que l'on peut appeler le fond, la commune n'ayant pas une vocation d'aubergiste. Je ne doute pas du succès de cette nouvelle équipe et je sais que nos relations seront simplifiées, les erreurs du passé permettant, passez moi l'expression, de corriger le tir et d'être beaucoup plus clair dès le départ.

Dernier gros dossier à l'étude en 2008 pour un début de réalisation en 2009 : l'agrandissement de l'école. Nous allons créer 4 classes au rez-de-chaussée et 2 classes à l'étage plus une salle de motricité qui libérera la salle Champ-Fontaine, ce qui facilitera le travail des associations. Nous allons également restructurer l'existant pour complètement séparer l'école maternelle de l'école primaire et créer une nouvelle cour sur l'arrière du bâtiment. Le projet est estimé à un million sept cent cinquante milles Euros hors-taxes. Vous comprendrez donc, M. le Sous-Préfet que nous comptons beaucoup sur vous pour la dotation globale d'équipement. Les travaux devront commencer pour les grandes vacances scolaires et être terminés à la rentrée 2010.

Puisque nous sommes sur l'école, au sens propre comme au figuré, restons-y. C'est l'avenir de nos enfants ou de nos petits enfants donc notre avenir, cela vaut bien de s'y attarder quelque peu.

Ce fut une rentrée compliquée, pas au niveau des effectifs puisque comme depuis de nombreuses années, celui-ci progresse mais pas suffisamment pour créer une nouvelle classe. Non, ce fut compliqué du fait de la mise en place de lois mal fichues, mal préparées, mal présentées et surtout imposées sans concertations, comme le service minimum et les heures de soutien qui ont mis les communes comme les enseignants au pied du mur. Je ne vous parle pas du fichier base élève, il relève plus de l'opinion de chacun que d'un avis de la mairie.

Aujourd'hui nous avons vécu, à Péron, notre deuxième jour de grève depuis la rentrée, donc notre deuxième jour de service minimum. Je n'épiloguerai pas sur ces grèves, ce n'est pas mon rôle, mais j'ai deux interrogations sur ce service minimum : pourquoi les communes, petites ou grandes, qui ne le mettent pas en place se font à peine taper sur les doigts alors que l'Etat leur avait promis les foudres. Pourquoi dans ce que l'on peut appeler un centre de loisirs occasionnel, il est conseillé de garder quinze enfants au plus par adulte, pas forcément formé pour cette tâche, surtout quand les ATSEM sont en grève, alors que, pour un centre de loisirs traditionnel il faut un adulte pour huit enfants de moins de six ans et un adulte pour 12 enfants de plus de 6 ans. Il est bien dommage que l'Education Nationale ne prenne pas sous sa compétence les centres de loisirs, ce serait des économies substantielles pour les communes. Et encore une fois merci aux personnes qui ont, aujourd'hui, accepté de s'occuper des enfants.

Petite digression sur le centre de loisirs avant de revenir à l'école et plus précisément dans la direction de mes collègues maires.

Le centre a pris sa vitesse de croisière avec une fréquentation d'enfants de presque toutes les communes du nord de notre canton ou si vous préférez du sud du Pays de Gex. Nous avons environ 60% de participation extérieure et Péron finance seul cet équipement, 58 000 Euros prévus au budget cette année. Nous vous ferons donc parvenir très prochainement, mes chers collègues, une demande de participation.

Retour à l'école avec la mise en place de deux heures de soutien, pour des élèves qui en ont besoin, lesquels ? Pourquoi ? quand ? débrouillez-vous. Et comme on nous l'ordonnait, les enseignants et je les en remercie, se sont débrouillés, le personnel communal, et je les en remercie également, s'est débrouillé. J'espère que les parents et surtout les enfants s'en débrouillent tout aussi bien. Sur le fond, on ne peut pas être opposé à ces heures de soutien. Mais, peut-être qu'un peu plus de précision, de concertation, toujours, et un peu moins de hâte, de la part de notre Ministre, aurait facilité cette mise en place laborieuse. Et puis surtout, il est regrettable que l'Education Nationale se serve des heures de soutien pour diminuer, voir supprimer les RASED, terme barbare signifiant Réseaux d'Aide Aux Enfants En Difficultés. On va laisser tomber des enfants avec des problèmes d'une toute autre nature que ceux concernés par les heures de soutien. Certes, l'Education Nationale va faire des économies, mais, à terme, nous serons tous perdant puisque c'est le social qui, dans l'avenir, devra prendre le relais et quand on parle social, c'est toujours beaucoup plus cher pour les contribuables.

Enfin, pour terminer sur l'école, avec la mise à disposition de 47 logements avant la rentrée : 18 logements rue de l'Ancienne Fruitière à Logras, 14 logements pour la ferme Gourgier, 7 dans l'ancienne ferme Lévrier et 8 appartements reliés au collège plus une dizaine de villas, il est possible que nous ayons, enfin, une création de classe. Je crains et j'espère cette création. J'espère, parce qu'il est anormal d'avoir passé 30 gamins dans certaines de nos classes comme c'est le cas actuellement. Je crains, parce que soit nous devons faire cette classe dans un espace dédié au centre de loisirs, ce qui, je le sais, ne fera pas plaisir à notre directrice. Soit nous devons implanter un nouveau bungalow pour un an ce qui occasionnera des frais dont nous nous serions bien passé.

Avant de vous parler des réalisations faites en 2008, il n'y a quand même pas eu que des études, je voulais revenir sur la crise financière qui nous a frappé de plein fouet à l'automne et qui s'est transformée depuis en crise économique mondiale. Même si tout n'est pas aussi noir que l'on veut bien nous l'annoncer, du moins près de la frontière Suisse. J'en veux pour preuve que 20 permis de construire pour des villas ont été accordés cette année et 18 logements en 2 opérations. Nous verrons si ces dossiers trouveront une concrétisation cette année. Un grand penseur local, Michel DELATTRE, m'a dit à ce sujet : « LES EROSIONS FONT DES ILES – LES ILES FONT DES ILLUSIONS » ce qu'il voulait dire par ces propos sibyllins c'est qu'il faudra bien, dans l'avenir, que l'on revienne à plus de bon sens et que l'on paie le travail au prix où il doit être payé et que le rendement de l'argent ne soit plus le moteur de notre économie.

Fin de la parenthèse, revenons à nos réalisations, en commençant par la fin des travaux rue Dommartin à Greny. Si ceux-ci ont pris du retard à l'allumage et je m'en excuse une nouvelle fois auprès des riverains, je pense que le résultat valait d'attendre quelques mois supplémentaires avec une voirie complètement refaite, la création de trottoirs, certes quelquefois pas très large, configuration existante oblige, la place de la Fontaine aménagée, la défense incendie mise aux normes, la reprise du réseau d'eau potable et surtout la création du réseau d'eaux usées, mais là, il faut rendre à la CCPG ce qui lui appartient.

Deux des trois carrefours de Logras sont sécurisés, le troisième, budgétisé en 2008 se fera cette année, France Télécom et Gaz de France se faisant une sournoise concurrence pour savoir qui mettrait le plus de temps à intervenir. Fidèle à ses habitudes, France Télécom a encore une fois gagné, mais son avance dans le retard, si vous me permettez cette expression, diminue et voit des concurrents se rapprocher dangereusement pour toucher la palme du dilettantisme.

Nous avons également acheté les terrains en face de l'école et qui jouxtent le collège. Pour être honnête nous n'en avons acheté que la moitié puisque, en accord avec les propriétaires, Mmes STRUMMIELLO et JEAGGLE, nous paierons l'autre moitié, soit prêt de 90 000 Euros, cette année. Je remercie ces deux soeurs de leur patience.

Et puis, dans un inventaire à la PREVERT, nous avons investi dans du mobilier scolaire, du mobilier pour la bibliothèque, changé des poteaux d'incendie, sécurisé et canalisé l'alimentation des fontaines du bourg de Péron, réparé et changé du matériel de voirie, éclairé le terrain d'entraînement du foot, mis sous vidéo-surveillance les écoles, là, je touche du bois mais depuis, plus d'effraction, repris les eaux pluviales de la rue de la Fontaine Charbonnet, rajouté un gendarme couché route de Choudans à Feigères, organisé avec l'association les Arts de la Rue une soirée festive, financé la moitié du nouveau passage à niveau, vu les coûts prohibitifs imposés par Réseaux Ferrés de France nous ne paierons que la deuxième partie cette année, accordé une subvention de 2 000 Euros à la commune d'Haumont, bien frappée, elle aussi, par un cataclysme. .

Enfin, deux commissions doivent être mises en avant : la commission communication qui a rajeuni et toiletté le Petit Péronnais en lui offrant la couleur et en modifiant la mise en page, le tout pour une augmentation modique des coûts et la deuxième commission, la commission voirie, pour les nombreux travaux effectués depuis 10 mois, bien aidé par Ludo et Pascal sur le terrain et sous la baguette du maestro Gérard.

Pour finir, en 2009, nous terminerons la route d'accès au collège avec son pont, travaux promis à la mi-avril par la DDE, pont sous lequel je ne désespère pas de voir frelater quelques truites toutes guillerettes d'avoir pu remonter jusque là et surtout d'avoir franchi l'ouvrage du carrefour du Martinet.

Quelques manifestations évenementielles ponctueront également cette année avec :

Le retour de la foire de printemps en mai, la fête de la musique en juin qui, par ailleurs, a été un énorme succès en 2008, une nouvelle soirée des Arts de la Rue, programmée elle aussi en juin et si le programme est de même qualité que l'année dernière, je vous encourage vivement à participer à cette soirée, le départ du tour du Pays de Gex en septembre et comme les vœux de PERON sont tard j'espère le renouvellement en 2010 de la vogue, organisée voici 15 jours par la jeunesse de PERON avec un peu plus de calme le samedi soir, ce qui permettra aux jeunes de garder un peu de tonus pour recevoir les moins jeunes le dimanche.

Tous ces travaux et manifestations se feront, sans augmentation des impôts locaux. La plupart des projets se feront en auto-financement, grâce aux subventions et surtout par le biais d'un important emprunt possible suite

à une gestion rigoureuse par le mandat précédent qui voit notre taux d'endettement être égal à 46 euros par habitants, nombre d'habitants, qui soit dit en passant a baissé. Nous ne sommes plus que 1 874 habitants alors que l'on ne constate pas un départ massif des Péronnais. Nous sommes tout simplement revenus au recensement officiel de 2006 et nous allons perdre une centaine d'habitants pour les dotations, pendant 4 ans. Il n'y a pas de petites économies.

Cette non augmentation du taux des impôts était un engagement pris lors de notre campagne électorale mais, même si nous n'avions pas fait ce choix il aurait été difficile de le faire tant le Conseil Général et la CCPG ont augmenté les leurs de façon considérable. 15 % pour le Conseil Général c'est beaucoup, beaucoup trop à mon goût, M. Le Président, mais que dire des 45 % de la CCPG. Remarquez que c'est moi qui ne doit plus rien comprendre, puisque j'ai été le seul du Conseil Communautaire à voter contre. Il fallait une augmentation pour financer les crèches mais je pense que d'autres projets auraient pu être repoussés ou diminués. Et enfin pour faire un peu de provocation, à l'époque où l'on se plaint, à juste titre, que nos concitoyens se détachent de la chose publique, il n'est pas sain d'augmenter les impôts de 45% alors que dix mois plus tôt l'exécutif s'est augmenté de 60%. Les efforts sont, comme trop souvent, bien mal partagés.

Malgré tout, la CCPG ce n'est pas que des impôts, c'est aussi des réalisations concrètes et très coûteuses qui font que, pour des communes de notre taille, soit nous végétons, ce qui, il faut bien l'admettre ferait plaisir à quelques légumes locaux, soit nous végétons car nous ne pourrions pas financer notre développement totalement englouti dans les réseaux d'eaux et d'assainissement.

La CCPG, en 2008 ce fut essentiellement des travaux à Greny avec bien entendu, la mise en séparatif des réseaux et la reprise du réseau d'eau potable de la rue Dommartin et de la rue du Molard. il ne reste plus qu'à faire la jonction entre les 2 c'est-à-dire la route de la Plaine, ce qui sera réalisée ce printemps et à l'automne ainsi tout le hameau sera assaini et se déversera dans la nouvelle station, déjà mise en service, implantée en bord de la 2x2 voies. La CCPG, c'est aussi le doublement de la capacité du réservoir au dessus de l'ancienne ferme BRULHART, à Péron. Un coût de près de 1 million d'euros, absolument nécessaire, pour notre autonomie en eau potable qui était nettement inférieure à 24 heures.

Pour 2009, la CCPG va reprendre la Roulinotte à son compte, jusqu'à la mise en place d'une crèche pour notre secteur qui, je vous le rappelle rassemble notre commune, celles de Challex, Saint Jean de Gonville et Thoiry. Nous avons actuellement quelques problèmes à nous entendre avec Thoiry pour sa localisation définitive et si nous n'obtenons pas gain de cause, c'est-à-dire un accès facile depuis nos communes, nous soutiendrons la candidature de Saint Jean.

L'intercommunalité pour notre canton c'est aussi un début de tentative de création d'une centrale d'achat, fuel, sel de déneigement, papeterie etc.... Un relatif enthousiasme a accompagné notre première réunion qui ne se voit pas confirmer dans les faits puisque, aucune commune n'a encore retourné son questionnaire.

Il ne me reste plus, avant d'en finir, qu'à vous parler du gymnase et bien entendu du collège. Le gymnase sera opérationnel fin juin. Son coût avoisine les 3 millions d'euros et aura une retombée inexorable sur nos finances mais c'est un équipement qui manquait dans notre canton, ce qu'a bien compris la commune de COLLONGES qui a rejoint le syndicat. Le collège lui aussi sera opérationnel pour la rentrée 2009. C'est un bâtiment remarquable, je l'avais déjà dit l'année passée, mais je remercie une nouvelle fois le Conseil Général d'avoir choisi ce type d'architecture et surtout d'avoir accepté le surcoût occasionné par le choix des matériaux. Toutefois, nous avons encore quelques problèmes à régler avec le Conseil Général, surtout en ce qui concerne l'entretien des abords, mais, je ne doute pas qu'au fil des discussions nous arriverons à trouver un terrain d'entente.

Avant de vous renouveler mes vœux, je voudrai remercier toutes les personnes qui travaillent de près ou de loin pour les autres : les conseillers municipaux, les pompiers. Petite nouvelle sur les pompiers, FEIGERES et GRENY ne dépendent plus du centre de Collonges, ils dépendent de Ferney. Pourquoi pas, dans la mesure où la décision a été prise pour diminuer les délais de secours mais d'en parler avant, c'est peut-être mieux que de l'apprendre avec la visite du nouveau chef de compagnie. Au vu des modifications qui se préparent, je ne crois pas que nous pourrions nous passer dans notre secteur, et très rapidement, d'une sérieuse discussion sur l'avenir de nos pompiers.

Je voulais remercier encore le personnel de la mairie, les membres des associations, du CCAS, les personnes qui entretiennent les fontaines ou les parterres de fleurs, bref, puisque je vais certainement en oublier, remercier toutes celles et ceux qui donnent un peu ou beaucoup de leur temps aux autres. Je voulais remercier aussi tous les nouveaux habitants de PERON d'avoir fait le bon choix, il en est de même pour nos nouveaux artisans et commerçants.

Je vous renouvelle mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Je vous remercie.

ARMAND Christian

Conseils Municipaux

Novembre 2008

DELIBERATIONS

- Modification budgétaire.
- La maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la route de la Plaine en traversée de Greny est confiée au cabinet SCP Ducret-Gros pour un montant forfaitaire de 6400 € HT.
- Demande de déclaration d'intérêt général par la CCPG pour travaux d'aménagement piscicoles de la rivière Annaz.

POINTS DIVERS

BUDGET

- Travaux ONF : 5950,20 €
- Illuminations de Noël : 4200,01 € (Rode Illuminations)
- Acompte n° 7 travaux rue Dommartin : 2499,81 € (Eiffage et Groupement)
- Second ralentisseur route de Choudans : 2943,95 € (Eiffage)
- Vente de bois par la commune : 31723 €.

VOIRIE

- Avenant au marché VRD de la rue Dommartin de 2,05% du marché de base soit 4355,03 €. Cet avenant clos financièrement le dossier.
- Appel d'offres pour la route de la Plaine retardé, le syndicat d'électricité demande que les travaux de mise en place des lampadaires y soient intégrés.
- Aménagement du 3^{ème} carrefour route de Lyon retardé, attente de l'aval du Conseil Général pour le gaz et les télécoms.

ECOLE

- Il a été convenu pour les heures de soutien scolaire les plages horaires suivantes : 11h30-12h00 pour les maternelles et 8h00-8h30 pour les primaires.
- Présentation du nouveau règlement de la cantine.
- Nouveauté, possibilité de payer en 1 ou 2 fois pour les enfants qui mangent régulièrement à la cantine (au moins 3 à 4 fois par semaine) pour la période entre les vacances.

PLU

- La DDE ne s'oppose pas au projet de Pré Munny dans son rapport de Juillet.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

SIVOS

- Avancement du gymnase conforme avec le planning, le bâtiment doit être hors d'eau et hors d'air avant la fin de l'année.
- Proposition de prise en charge du RASED par le SIVOS pour un montant annuel de 4000€.

MAIRES DU CANTON

- Création d'une commission intercommunale pour grouper les achats de fournitures (fuel, sel de déneigement,

papeterie...) et mettre en commun le gros matériel (ex: balayeuse, tondeuse...).

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Permis d'aménager :

- SNC Coteaux de Logras-Capelli (nouvelle demande) modification accès lots 9 à 18. Avis favorable.
- Sté BSL Landecy JY, (nouvelle demande) création d'un 3^{ème} et 4^{ème} lots route de la Combe. Avis favorable.

ASSOCIATIONS

- Le Forum des sociétés se déroulera sur une demi journée tous les deux ans.
- Appel à volontaires pour la distribution de brioches.
- Coût de fonctionnement de l'école de musique 54300 €, 40700 € cotisations élèves, 11000 € participation communes de St Jean et Péron, 2600 par la société.

COURRIERS

- Le Conseil Général demande un représentant sécurité routière pour la commune, Mme Grand Corinne est élue déléguée.
- Le Conseiller Général du canton de Collonges informe la commune qu'elle ne fait plus partie des « communes vertes », les panneaux référents doivent être retirés.
- Message du Député Etienne Blanc : la TNT devrait être opérationnelle avant mi 2009 sur le canton de Collonges.

DIVERS

- La coupe des thuyas du cimetière doit être reprise, quelques souches dépassent du sol et sont potentiellement dangereuses.
- La descente d'eau de pluie de l'église doit être réparée.
- La gendarmerie recherche les propriétaires des épaves garées devant l'ancienne porcherie afin de les évacuer.

Décembre 2008

DELIBERATIONS

- Modification des statuts du SIVOS pour assurer le financement du RASED et répartir les coûts de fonctionnement du gymnase entre les différentes communes.
- Convention avec le Syndicat d'Electricité de l'Ain pour raccordement au réseau télécom de la rue du Paruthiol et du lotissement « les jardins de Sarah ».
- Avenant de 10054,23 €HT au marché Appia pour l'aménagement de 3 carrefours route de Lyon.
- Extension de la compétence petite enfance exercée par la CCPG par la reprise des relais assistantes maternelles à partir du 1er janvier 2009.
- Renouvellement de l'adhésion à la certification forestière PEFC afin de répondre à la politique de qualité de la gestion durable des forêts.
- Demande de subvention à la DIREN pour travaux d'aménagement du site naturel de la Poutouille nécessaires à la sauvegarde du Grand Tétrás. Montant des travaux

14950 €, subvention DIREN de 80% soit 10000 €, part CCPG 2500 €.

- Dissolution du Syndicat d'Electricité du Pays de Gex, le Syndicat d'Electricité de l'Ain s'y substitue.

POINTS DIVERS

ECOLE

- Lors de la visite de sécurité du 2 décembre, l'inspecteur de sécurité a constaté que les batteries de l'alarme incendie sont défectueuses, qu'il existe deux systèmes de coupure électrique générale alors qu'il n'en faut qu'un, qu'il n'y a pas de sortie de secours indépendante à la partie maternelle.
- Grève du 20 novembre, 21 enfants, service minimum assuré par les ATSEM.

PLU

- Remplacement du COS (coef. d'occupation des sols) par un CES (coef. d'emprise au sol) puisque nous devons aller vers une plus grande densification des zones urbaines.

BUDGET

- Acompte acquisition terrain en « Bannu » : 90000 € (Me Grenier, Notaire)
- Remplacement borne incendie rue de la fruitière : 3586,21 €
- Remplacement glissière de sécurité rue de Paruthiol : 2916,33 €

ROUTE FORESTIERE

- Les travaux de réfection de la route forestière sont estimés à 1.163.000 € (13 communes sont concernées), la partie sur Péron est estimée à 121.000 €, 70% seront pris en charge par l'Etat et l'Europe.

VOIRIE

- Le cabinet Ducret-Gros a présenté un avant-projet de voie piétonne et cycliste route de Péron.

OFFICE DE TOURISME DE COLLONGES

- Subvention de 8000 € accordée pour 2009, le Conseil Municipal signale à l'OT que cette subvention ne sera plus accordée si il n'y a pas de projet touristique.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Permis de construire :

- M. Poupet Guy, pour rénovation bâtiment et construction garage, route de la Combe. En attente.
- M. Chenesseau, et Melle Pecqueur, pour villa, rue du Marquisat. Avis favorable.
- M. Duthion B. pour villa route de la Combe. En attente.

SOCIETES

- La fête du Printemps aura lieu les 9 et 10 mai entre différentes associations de la commune : Tir à l'arc, Jeunesse, Licornes, Sou des Ecoles, Comité des Fêtes, la Bonne Humeur...

COURRIERS

- Courrier de l'amicale des Anciens Combattants pour « réunification » entre les communes de Farges, Collonges et Péron des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

DIVERS

- Le Conseil Municipal accepte par 9 voix pour et 4 abstentions d'être ville départ du Tour du Pays de Gex 2009. Le coût de cette manifestation sera de 3 500 euros qui seront prévus au budget 2009.

Janvier 2009

DELIBERATIONS

- Cession gratuite par la SARL Promoland à la commune de Péron de la voie d'accès au nouveau lotissement « sur Beulet », emplacement réservé no 25.
- Convention avec le Syndicat d'Electricité de l'Ain pour travaux des réseaux télécom route de la Plaine à Greny.
- Octroi d'indemnité de conseil pour le Receveur municipal de 100% par an sur la base définie par arrêté ministériel.
- Octroi d'indemnité de stage de 320€ pour Mlle Antoine Pauline. Stage effectué au secrétariat de Mairie.

POINTS DIVERS

ECOLE

- Le dossier de permis de construire pour l'agrandissement de l'école doit être déposé fin janvier 2009.

COLLEGE

- Le Conseil Général demande à la commune de prendre à sa charge la totalité de l'entretien extérieur du collège, refus de la commune, elle ne s'occupera que du déneigement des voies internes.

BUDGET

- Etudes travaux piste forestière : 19.136 € (ONF)
- Acompte no3 carrefours de Logras : 47.989,77 € (Eiffage)
- Honoraires schéma eaux pluviales : 6.552,35 € (Monod Dalin, géomètres)
- Solde passage à niveau accès collège : 10.5200 € (Réseau Ferré de France)

PERSONNEL COMMUNAL

- La subvention de la commune au comité des œuvres sociales du personnel de la commune de Péron passera de 30 à 50 € par enfant de plus de 12 ans, à la rentrée 2009 .

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

SIVOS

- Le Conseil Général propose une convention dans laquelle le SIVOS doit payer les frais de la chaufferie commune avec le collège et le raccordement à la sous-station du gymnase pour un montant de 110 000 €. Cette proposition ne correspond pas à la réunion faite avec l'ancien président du Conseil Général avec lequel le SIVOS avait convenu de ne payer que la fourniture d'énergie. Le Conseil Général doit revoir sa proposition.

CCPG

- Le conseil communautaire a voté une augmentation de 45% de la part des impôts communautaires.

CANTON DE COLLONGES

- Un questionnaire a été envoyé à chaque commune du

canton afin de connaître les besoins pour des achats groupés et la mise en commun de gros matériel.

- Un nouveau plan de poche de la commune est en cours de réalisation.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Permis de construire :

- SCI Lévrier-Moine, modificatifs divers pour bâtiment en cours d'aménagement, chemin de Brandou. Avis favorable.
- Décombaz René pour un garage route vers la Puche. Avis favorable.
- Guéraud-Pinet T. rénovation d'un bâtiment existant, Grand-Rue. Avis favorable.

COMMUNICATION

- Proposition de remplacer la signalétique actuelle référant les commerçants et artisans par 3 caissons placés aux entrées principales de la commune. Plan de la commune sur une face, liste des entreprises, commerces et artisans sur l'autre.

COURRIERS

- Le Conseil Général répond favorablement à la demande de faire manger les enfants (du CE1 au Cm2) du primaire au restaurant du collège.
- Remerciements de Mr et Mme Prince pour notre soutien à la commune d'Haumont.
- La Préfecture nous informe que dans le cadre de la loi DALO elle pourra réquisitionner des logements sociaux.

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets des réunions du conseil municipal sur le site Internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante :

http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/mairie_main.htm

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 52 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 20 mai 2009.

Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance

La Rédaction



Communauté de Communes

« Opération jobs d'été 2009 »

Du 25 mars au 30 avril 2009

dans les communes du Pays de Gex

Le Service Emploi de la Communauté de Communes du Pays de Gex organise la 16^{ème} Opération "Jobs d'été" du 25 mars au 30 avril 2009, en partenariat avec le Pôle Emploi, la Mission Locale de Gex, la MIFE de l'Ain et l'ADSEA.

Principe général :

Le service emploi de la CCPG accompagne les jeunes du Pays de Gex dans leurs recherches d'emplois saisonniers en leur proposant des offres de proximité en contrats saisonniers. Certains CDD peuvent même aboutir sur un CDI.

En 2008, 644 jeunes ont été accueillis au cours de l'opération Jobs d'été

et 585 offres ont été recueillies !

Public concerné : les 16 à 26 ans (lycéens, étudiants, demandeurs d'emplois)

Certaines offres sont accessibles dès l'âge de 16 ans. Cependant, la législation devient plus stricte en matière de protection des mineurs et de responsabilité de l'employeur. Le secteur de l'animation est accessible dès 17 ans, en général dans le cadre d'un stage de BAFA (prendre contact avec le service emploi si vous recherchez une formation BAFA).

Cette opération est pour les plus jeunes l'occasion de peaufiner leur CV, de découvrir le processus de recrutement et de profiter de certaines opportunités. Un véritable choix s'offre aux jeunes de 18 ans et plus.

Les offres de Jobs d'été concernent les secteurs de l'animation, grande distribution, commerce, travaux publics (voirie/espaces verts), hôtellerie-restauration, vente, administratif, santé ...

Partenaires du service emploi de la CCPG, dans le cadre des Jobs d'été :

MIFE de l'Ain : Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi

MLAJ : Mission Locale Action Jeunes de Gex

Pôle Emploi : agence de Saint Genis Pouilly

ADSEA : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte

Déroulement de l'opération

Les jeunes ont la possibilité de :

Consulter librement les offres « jobs d'été » classées par catégories professionnelles

Etre conseillés dans l'élaboration du CV et de la lettre de motivation. De plus, un modèle de CV et de lettre de motivation est à disposition.

Obtenir un entretien avec les représentants des organismes présents (Mission Locale, MIFE de l'AIN, ANPE de Saint Genis-Pouilly, ADSEA)

Recevoir de la documentation sur les métiers et pouvoir consulter des revues sur l'emploi

En pratique, le jeune relève les offres de jobs d'été qui l'intéresse et adresse lui-même sa candidature à l'entreprise. L'opération Jobs d'été fonctionne comme une plate-forme d'échanges directs entre employeurs et demandeurs.

8 permanences prévues en 2009 :

L'opération Job d'été 2009 se déroule du 25 mars au 30 avril. Six journées sont prévues sur les communes de Ferney-Voltaire, Gex, Thoiry, Saint-Genis-Pouilly, Divonne ainsi qu'à Challex.

De plus, deux journées supplémentaires sont prévues dans les lycées du Pays de Gex (accès réservé aux lycéens de l'établissement)

Coté pratique, certaines journées ont lieu pendant les vacances de Printemps, afin de permettre aux étudiants de consulter les offres.

Permanences sur les communes du Pays de Gex :

Ferney-Voltaire	Mercredi 25 mars	Salle du Préau	10-13h / 14-18 h
Gex	Mercredi 1 ^e avril	CCPG	10-13h / 14-18 h
Thoiry*	Mardi 7 avril	Salle des Lavandières	10-13h / 14-18 h
St-Genis-Pouilly*	Mardi 14 avril	Centre Jean Monet	10-13h / 14-18 h
Divonne-les-Bains	Mercredi 22 avril	Mairie, salle 1	10-13h / 14-18 h
Challex	Mercredi 29 avril	Salle du Conseil, 1 ^{er} étage	10-13h / 14-18 h

* congés de Printemps

Employeurs et collectivité : Danièle Petitfrère, responsable du service emploi et Elise Créantor, conseillère emploi attendent vos offres Jobs d'été !

Tél : 04 50 20 32 27 (ou 04 50 42 65 00 après le 25 février 2009)

Mail : emploi@ccpg.fr

Site : www.ccpq.fr/emploi (Coupon-réponse employeur disponible en ligne)

Agenda : dans le cadre d'une **information sur l'apprentissage**, le service emploi de la CCPG accueille **la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ain le 28 avril** (dès 8h30).

Lieu : Communauté de Communes du Pays de Gex, service emploi : 135, rue de Genève à Gex. Participation gratuite et sans inscription préalable, pour une durée de 2 heures minimum

Pour plus d'infos, contacter le Centre d'Aide à la Décision au 0 474 474 947

Site web : www.cma-ain.fr / Mail : cad@cma-ain.fr

En ces temps difficiles, n'hésitez pas à contacter le service emploi de la CCPG en cas de besoin. Ils sont là pour vous aider et vous conseiller.

APPAVEC

Association Pour Personnes Agées Vivant en Collectivités

47, rue du Mont-Rond – 01630 St Genis-Pouilly tél: 04.50.28.24.12 — courriel: appavec@orange.fr

L'APPAVEC organise une conférence-débat sur:

La maltraitance de la personne âgée

-Aspects cliniques

-Aspects culturels

-Aspects philosophiques

-La maltraitance chez les patients atteints de la maladie d'Alzheimer

Elle se tiendra le 22 avril de 19h30 à 22h, à la salle des fêtes de Thoiry.

CONFERENCE - DEBAT

à propos du livre de Muriel Fitoussi et Eddy Khaldi

« Main basse sur l'Ecole Publique »

avec **Eddy KHALDI**

Le samedi 7 mars 2009 de 17h à 19h

(à 19h, Eddy Khaldi dédicacera le livre pendant la verrée républicaine offerte)

**Salle municipale de l'Allondon
01630 Saint-Genis Pouilly**

L'Éducation Nationale est accusée de « fabriquer des crétins » et d'entretenir le « chaos pédagogique », l'insécurité et le chômage. En évitant les débats parlementaires, Xavier Darcos impose sans discussion une véritable révolution libérale. Le gouvernement met rapidement en œuvre une succession de mesures : suppression de la carte scolaire et de postes d'enseignants, évaluation publique des enseignants et des établissements, financement par l'État du développement des établissements privés dans les banlieues... **Eddy Khaldi et Muriel Fitoussi dévoilent la signification de ces mesures.**

Eddy KHALDI, enseignant, militant syndicaliste et associatif, suit depuis 25 ans les questions de société et de laïcité relatives à l'école, auteur de plusieurs articles sur ces questions :

L'Éducation Nationale en danger de mort, hallucination ou fantasme ?

L'Ecole Publique Laïque, ennemie ?

Ministère de l'Éducation, qui est aux commandes ?

L'essor du privé

Le retour à l'école d'Antan ?

Et bien d'autres thèmes qui vous intéressent ou vous préoccupent...

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE XAVIER BICHAT DE NANTUA

L'Amicale des Anciens Elèves du Collège Xavier Bichat de Nantua a 116 ans d'existence et celle-ci ne doit pas disparaître, car elle permet à tous de se retrouver un jour ou l'autre pour partager dans la convivialité nos souvenirs de « potache ».

Nous invitons donc tous les anciens « bahutiens » à nous rejoindre.

Pour cela contactez :

Jean-Pierre PILLARD

Secrétaire Général

655 Route de Valleiry Murcier

74520 SAVIGNY

Tél: 04.50.60.41.03 — Courriel : jp.pillard@orange.fr

Argumentaire

Conférence 5 mars 2009

de 14h30 à 16h Salle René Lavergne ORNEX

Esthétique et soins du corps : prendre soin de soi lors de l'avancée en âge

L'avancée en âge est au risque d'une perte d'identité : sociale, familiale, professionnelle ... Au même titre, le corps est interrogé par cette période de la vie, malmené par des remaniements hormonaux, un affaiblissement de la masse musculaire, ou autres ... Dans ce contexte, les risques de repli sur soi ou de dépressivité sont grands, liés à une perte de l'estime de soi.

L'approche esthétique vise à l'amélioration de cette estime de soi, en tentant de revaloriser et de rassurer, afin de maintenir voire de relancer l'envie de se confronter au regard de l'autre, et donc de garder du lien social.

Les soins du corps visent à se réapproprier un corps qui a évolué, souvent douloureux ou déficient, ou à le prévenir des risques liés à l'âge.

Apporter des conseils, des techniques mais également du confort pour conserver le goût et l'envie de s'occuper de soi, tels sont les objectifs de cette conférence, qui incitent « à faire » mais surtout « à être ».

A destination des personnes âgées, l'esthétique ne tend pas à " masquer " les marques des années comme si la vieillesse était synonyme de laideur, mais d'aider la personne concernée à s'accepter comme elle est, en optimisant les ressources physiques et psychiques en présence.

« Un défaut de l'âme ne peut se corriger sur un visage, mais un défaut du visage, si on le corrige, peut corriger une âme » J. Cocteau.



Samedi 13 juin 2009

Journée Nationale des SapeursPompiers

et

Journée PortesOuvertes

au Service Départemental d'Incendie et de Secours
de l'Ain, de 11h30 à 19h

200, avenue du Capitaine Dhonne à BourgenBresse
(vers Alimentec)

Entrée gratuite

De la démonstration de manoeuvres historiques à celles de notre époque,

Venez découvrir les savoirsfaire

des sapeurspompiers

Pour la première fois, le public pourra assister à la cérémonie qui se déroulera à 11h dans
la Cour d'Honneur de la Direction

Venez nombreux !

« C'est arrivé près de chez vous »

Comme chaque année, nous vous rappelons que vous êtes responsable de votre chien.

Tout chien errant dans la commune peut être emmené à SOS animaux de Gex.

A savoir qu'il vous en coûtera 50 € de forfait + 16 € par jour, sans compter les soins vétérinaires.



Astuce : Malgré vos précautions, votre chien pourrait échapper à votre surveillance. Mettez lui une médaille avec un numéro de téléphone auquel vous répondez, sinon gare à la facture.

Dominique Gigi



Aux Amateurs de Science-fiction

Je tiens à votre disposition plusieurs dizaines de romans de science-fiction ayant pour auteur :

Graham Masterton, Clive Barker, Brussolo, Van Vogt et d'autres au prix de 1 euro le lot.
Françoise Moutton : 04.50.56.33.27

Do you speak English?

Etes-vous intéressés d'apprendre l'anglais?
Etes-vous débutant ?
Souhaitez-vous améliorer votre niveau?
Avez-vous besoin d'aide pour des devoirs d'anglais?

Professeur d'anglais (Anglophone) hautement qualifié au profit d'une grande expérience d'enseignement en école privée internationale et en entreprise se reportant à tous les niveaux et tous les âges.

N'hésitez pas me contacter:

Sylvia Vecchi 04.50.56.31.89

Devenez AUTO-ENTREPRENEUR:

Que vous soyez chômeur, salarié, retraité ou étudiant (+ de 18 ans), vous pouvez, en parallèle de votre activité ou à titre principal, vous mettre à votre compte en devenant **AUTO-ENTREPRENEUR**.



Dans la limite de 80 000 € de chiffre d'affaires annuels pour les activités de commerce, de 32 000 € pour les activités de services, vous pouvez être **AUTO-ENTREPRENEUR**.

En réglant un prélèvement unique mensuellement ou trimestriellement sur votre chiffre d'affaires, vous réglez l'intégralité des vos charges sociales et fiscales.

Renseignement: www.lautoentrepreneur.fr ou auprès de votre Centre de Formalités des entreprises (CFE)

APPEL AUX LECTEURS

Constitution d'une photothèque (bibliothèque de photos)

Dans un désir de mieux faire connaître Péron à ses habitants, à nos visiteurs, la commission communication désire créer et mettre en place sur notre site internet, une bibliothèque d'images de Péron, de ses hameaux, de ses habitants, de ses monuments etc.

Ces photos peuvent être actuelles ou du passés.

Cela permettra aux futures générations d'avoir des points de « références » comme l'ont fait nos aïeux.

Cette bibliothèque photos pourra également servir à illustrer les parutions de la commune (Petit Péronnais, carte de Péron ...). Mais encore à faire connaître notre village à travers des offices de tourisme du Pays de Gex via la CCPG.

Nous sollicitons donc l'aide de tous ayant en leur possession de telles images. Vous pouvez nous les faire parvenir à l'adresse email: administrateur.peron@orange.fr .

Merci par avance pour votre collaboration.

Haies et arbres en bordure des routes et chemins :

Dans l'édition du petit Péronnais de juillet-septembre 2008, nous avons indiqué qu'il était demandé à chaque particulier de tailler leurs haies et arbres, afin de ne pas gêner les différents usagers des routes et chemins communaux avant la fin d'octobre 2008. Constatant hélas que tout n'a pas été fait, la commune a mandaté l'entreprise EIJA (Entreprise d'insertion des jeunes de l'Ain) pour réaliser ce travail d'élagage et de taille. Une facture calculée au prorata du temps passé, selon le rapport de travail fourni par l'entreprise sera envoyée à chaque propriétaire concerné .



FORMATION aux PREMIERS SECOURS

L'Association des Secouristes (Protection Civile) de Saint Genis-Pouilly organise une session de formation au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), anciennement AFPS.

Cette formation se déroulera sur 6 soirées les lundis et mercredis soirs du 16 mars au 1^{er} avril, à St Genis.

En 15 heures, cette formation a pour but de faire acquérir les actions et gestes à pratiquer, sans matériel, dans toute situation où vous vous trouvez en présence d'une victime. Avec le module sur l'arrêt cardio-ventilatoire, outre le massage cardiaque, vous apprendrez à utiliser le défibrillateur cardiaque, appareil de plus en plus présent dans les lieux publics (salles de sport, salle des fêtes, grandes surfaces...).

Connaissez-vous LA CHENAILLETTE ?

La Chenaillette :

Un lieu pour une vie sociale dès la naissance.

Un lieu pour les parents parfois désemparés devant les difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent avec leurs enfants.

Un lieu de rencontre et de convivialité.



La Chenaillette est un lieu d'accueil, de parole et d'écoute, inspiré des Maisons Vertes créées par Françoise Dolto. Elle accueille les enfants de la naissance à 4 ans, accompagnés d'un adulte. Les futurs parents sont également les bienvenus.

La Chenaillette a pour objectif de favoriser la socialisation des enfants, leur permettre de rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes et aussi de vivre, en toute sécurité, les premières expériences de séparation.

L'accueil est anonyme, assuré par des accueillants tous formés dans le domaine de la petite enfance. Les parents et les enfants peuvent venir à l'improviste et rester le temps qu'ils le souhaitent.

Le Pays de Gex accueille beaucoup de familles venant " d'ailleurs ", qui souffrent parfois de déracinement et d'isolement : la Chenaillette offre aux parents un lieu de rencontre et d'échange et aux enfants un lieu d'ancrage et de passage entre univers familial et vie sociale.

La Chenaillette est située au 3 rue Lafayette à St Genis-Pouilly. Tel : 04 50 20 62 01.

Elle est ouverte le mardi et le vendredi, de 14h30 à 17h30 (sauf vacances scolaires).

La Chenaillette est gérée par l'Association ALRAPP (Association pour un Lieu de Rencontre et d'Accueil pour les tout-Petits enfants et leurs Parents), association à but non lucratif, subventionnée par la CAF, la DASS, le Conseil Général, la Communauté de Communes et le SIVOM Est Gessien.

Personne à contacter : Lysiane Maurice 04 50 56 44 07
lysiane.maurice@orange.fr

FOOTBALL SUD-GESSIEN

Dates à retenir :

- Loto des jeunes : 21 mars
- Tournoi à 11 à Thoiry le samedi 15 août
- Tournoi des jeunes à Péron le 29 août



POMPIERS DE PERON



LES SAPEURS POMPIERS DE PERON VOUS REMERCIE DE VOTRE ACCUEIL CHALEUREUX LORS DU PASSAGE DES CALENDRIERS

LA PRESIDENTE : NADIA POSPIESZNY

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL TERRITORIAL DE PERON

Arbre de Noël

Pour la troisième année consécutive, les membres du Comité des Oeuvres Sociales du Personnel Territorial de Péron, anciennement dénommé « Amicale du Personnel », accompagnés de leurs familles et de la Municipalité, se sont réunis en décembre 2008 pour le traditionnel Arbre de Noël, dans la joie et la bonne humeur.

Nous remercions tous les intervenants qui ont contribué à la bonne réussite de cette fête,



et plus particulièrement le Conseil Municipal de PERON, pour son soutien, essentiel à la pérennité de notre association.

A nous d'être créatifs pour la faire vivre.

L'ensemble du Personnel Communal présente à tous les Péronnais ses meilleurs vœux pour l'an « neuf ».

LOISIRS DES AINES

Le club des Aînés de Péron souffre du départ de certains membres, du vieillissement et de la maladie. En somme, il s'amenuise et pose question à ses responsables.

Il y a sans doute dans la commune des personnes retraitées de 70-75-80 ans qui pourraient venir grossir les rangs de l'association. Au programme du club : des rencontres, des goûters, des activités, des sorties, etc...

Faites vous connaître au 04 50 56 30 78, vous serez les bienvenus.

REINE DESMARIS

LA JEUNESSE DE PERON

La Jeunesse de Péron a réalisé à l'occasion de la vogue de la Saint - Antoine un bal déguisé le 17 Janvier 2009.

Suite à cet événement, elle a vu ses espoirs réalisés avec une salle comble et des participants enthousiastes. Cependant, l'association a été très déçue par la violence et le comportement de certaines personnes en dehors des bâtiments, mais elle se reconforte tout de même avec le succès et le plaisir que celle-ci et les participants ont pris à cette soirée.

Elle vous donne donc rendez-vous le 09 Mai pour une prochaine animation.



ASSOCIATION «LES SPORTIFS EN HERBE DU SUD GESSIEN » **COMMUNIQUE**

En ce début d'année, les judokas et leur famille se sont retrouvés autour de la traditionnelle galette des rois, précédée d'une démonstration de techniques de judo et jujitsu, dirigée par le professeur Jérôme Marcasse.

A cette occasion, le Président a tenu à préciser que l'ensemble du bureau de l'association, en place actuellement, est démissionnaire.

Il est impératif de le reconstituer pour assurer la pérennité de l'association.

Par conséquent, nous avons besoin de vous.

ALORS, SI VOUS AVEZ DU TEMPS LIBRE A CONSACRER POUR NOTRE SOCIETE, REJOIGNEZ-NOUS LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

MARDI 24 MARS 2009 A 20 H 30 -SALLE CHAMP FONTAINE.

PENSEZ À VOS ENFANTS ET MOBILISONS-NOUS !

Sportivement votre,
Les membres du bureau.



FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE

A Tôt ou T'Arts il n'est jamais trop tard pour s'y rendre....

Tôt ou tard soyez nombreux à vous rendre à ce festival qui se rue dans les rues...

*Le festival se déplacera pour la deuxième année consécutive à Peron, réservez votre soirée du **2 juin 2009** pour découvrir de nouveaux talents lors de cette 8ème édition.*

Profitez et laissez vous emporter par ces parades artistiques, poétiques, insolites, une véritable invitation à la découverte des arts de rue.

Appréciez ces spectacles qui n'attendent que la rencontre avec le public, ils sont là pour être partagés en famille, entre amis, entre habitants. Ces personnages circassiens, musiciens, comédiens envahissent les rues avec la vive intention d'émerveiller toutes générations confondues.



BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron
04.50.56.41.39

Faut-il dérouler l'écran ? Comment disposer les chaises ? Combien en prévoir ? Le conférencier acceptera-t-il un micro-cravate ? Autant de questions pour préparer la soirée conférence d'Alain Mélo le mardi 3 février à 20h30. C'est devant un public très attentif que cet historien ami nous parla de ce phénomène, vieux comme la civilisation, de la contrebande. Autres temps, autres façons de vivre mais même tentation pour éviter de payer les droits de passage des marchandises. Depuis l'accélération des moyens de transport, les histoires de contrebande à dos d'homme, de nuit en évitant les voies de circulation contrôlées sont devenues archaïques mais maintenant c'est top secret à l'administration des douanes. Les commentaires ont continué autour d'un vin chaud dans la bonne humeur. Merci à **Alain Mélo** pour cette bonne soirée partagée avec une cinquantaine de personnes, et pour la collecte au profit de la bibliothèque.

C'est d'ailleurs grâce aux bénéfices des manifestations qu'elle organise et à la subvention de la mairie que la Bibliothèque peut renouveler son stock de livres. Nous venons ainsi d'acquérir, outre les **B.D.** lors du festival de Bande Dessinée de Bellegarde, de **nouveaux imagiers, romans et albums** à destination des petits lecteurs, des enfants et des jeunes. Venez vite les découvrir aux jours et heures de permanence.

Sur vos agendas, n'oubliez pas de noter la date du **samedi 13 juin 2009** où la chorale «**la Campanella** » nous offrira un moment de rêve en chansons et musique.

SERVICES

Mairie Tél : 04 50 56 31 08 Fax : 04 50 56 37 46
SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396
URGENCE 0 810 796 796
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074
G D F Gaz de France Distribution

08 10 74 74 00
France-Télécom 10 14
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03
Permanence impôts à Collonges Grand'Rue à 50 m de
la poste le mardi de 8h30 à 10h

ECOLE PRIMAIRE 04 50 56 37 52

CENTRE DE LOISIRS 04 50 48 31 52

E-mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)
06 88 90 10 55
www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm

SALLE CHAMP-FONTAINE 04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE 04 50 56 41 39

Aux heures de permanences soit :
Le mardi de 16h30 à 18h00
Le mercredi de 17h00 à 18h30
Le vendredi de 16h30 à 19h00
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA
REGION

Tél : 04 50 59 40 78 Fax : 04 50 59 49 54
E-mail : otcollon@cc-pays-de-gex.fr
www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr

TAXI-VSL

Goubel 06 80 20 26 20

GESTION DES DECHETS

Particulier :

Commande de poubelles, composteurs, problème de
collecte 0 800 800 215

Commerces et artisans :

Commande de bacs, facturation de redevance spéciale,
TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41
Déchèteries : Mr Ludovic BRUSTON

04 50 99 12 08
Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 01

DECHETTERIE

04 50 59 14 64

E-mail : dechets@cc-pays-de-gex.fr

-du lundi au vendredi :
-de mars à octobre de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00
-de novembre à février : de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
-le samedi :
-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00
-de novembre à février : de 8h30 à 17h00
-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00
-fermé tous les jours fériés y compris Pâques.

ALLO ENCOMBRANTS 04 50 20 65 86

Ramassage du tri-sélectif : le lundi

Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

La POSTE 04 50 56 42 22

-du lundi au vendredi sauf mercredi :
de 9h30 à 12h00
de 15h00 à 17h30
-le mercredi et le samedi :
de 9h30 à 12h00

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86
Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46
Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27
ANPE St-GENIS 04 50 28 24 14
Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
Le vendredi de 8h30 à 11h30
C.M.P (Centre Médico-Psychologique)
04 50 42 85 47

ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon
Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly
Téléphone 04 50 20 66 80
Télécopie 04 50 20 60 12

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr

WEB: <http://www.cc-pays-de-gex.fr/mairies/peron/>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30
Mardi : 13h30-17h30
Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 13h30-17h30
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

MARS 2009

27/02/2009 au 06/03/2009 **LARTAUD**
 06/03/2009 au 13/03/2009 **DOREAU**
 13/03/2009 au 20/03/2009 **ARBEZ**
 20/03/2009 au 27/03/2009 **ROBERT**
 27/03/2009 au 03/04/2009 **MAISSA**

AVRIL 2009

03/04/2009 au 10/04/2009 **SIAUVE**
 10/04/2009 au 17/04/2009 **REVOL**
 17/04/2009 au 24/04/2009 **BARBOTTIN-BESSENAY**
 24/04/2009 au 01/05/2009 **MASCETTI**

FEVRIER 2009

01/05/2009 au 08/05/2009 **FERNOUX**
 08/05/2009 au 15/05/2009 **SIAUVE**
 15/05/2009 au 22/05/2009 **LOTZ-MATTERN**
 22/05/2009 au 29/05/2009 **DRAI**

MARS 2009

29/06/2009 au 05/06/2009 **DOREAU**
 05/06/2009 au 12/06/2009 **DELORME**
 12/06/2009 au 19/06/2009 **BENDAHO**
 19/06/2009 au 26/06/2009 **ARBEZ**
 26/06/2009 au 03/07/2009 **MASCETTI**

La garde commence le jour indiqué à 19 heures et se termine le jour indiqué à 19 heures.

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSENAY.....	22 Rue de Genève	St GENIS.....	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUVIER.....	Rue de le Mairie	CESSY.....	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DELORME-DURET.....	Arcades d'Ornex	ORNE,.....	04 50 40 53 86
DOREAU		VERSIONNEX	04 50 41 14 13
DRAI.....	539 rue Aiglette Nord	GEX.....	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE,	04 50 20 00 93
HARLINGUE.....	6 Chemin du Levant	FERNEY.....	04 50 40 68 97
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5	SENGY	04 50 41 47 93
LARTAUD.....	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie	FERNEY.....	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE,	04 50 20 00 57
MASCETTI.....	Route de Mategnin	PREVESSIN.....	04 50 28 06 79
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry	THOIRY.....	04 50 20 87 57
SIAUVE	Route de Lyon	ST GENIS	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD.....	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX	04 50 41 54 04

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

MÉDIBUS

Lundi 6 avril	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
Jeudi 7 mai	10h30-12h30	Salle de l'Allandon (St GENIS POUILLY)
Jeudi 7 mai	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
Vendredi 5 juin	10h30-12h30	Place St Antoine (PÉRON)

URGENCES

Gendarmerie.....17
 Pompier18
 Samu.....15
 Urgence N°Européen.....112

HOPITAUX

Ambilly 04 50 87 47 47
 Saint-Julien 04 50 49 65 65
 Gex 04 50 40 38 38
 Cantonal à Genève 00 41 22 372 33 11
 La Tour à Meyrin 00 41 22 719 61 11
 Centre anti-poisons Lyon 04 78 54 14 14
 Centre grands brûlés Lyon 04 78 61 88 88
 Clinique Savoie Annemasse 04 50 95 41 41

MEDECINS

Logras
 Dementhon C 04 50 56 38 10
 option homéopathie
Saint-Jean de Gonville
 Mogenet P.A. 04 50 56 44 21
 Dr Brigitte Fleury 04 50 48 60 22
Collonges

Maury M.H. 04 50 56 71 00

PEDIATRE

Saint-Genis
 Guy 04 50 42 20 11

PHARMACIES

Voir ci-dessus

Collonges

Mr et Mme Dupont 04 50 59 60 17

Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie

INFIRMIERE

Collonges
 Pirollet 04 50 56 71 64

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Saint-Genis 04 50 42 12 65

MAINTIEN A DOMICILE

04 50 41 47 12

CENTRE DE RADIOLOGIE

Saint-Genis 04 50 28 27 27

SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

St Genis Pouilly 04 50 42 12 34
 Gex 04 50 41 76 45

Calendrier des fêtes

MARS 2009

Dimanche 1	SOU DES ECOLES	LOTO	CF
Samedi 7	CHASSE	REPAS DANSANT	CF
Mercredi 11	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 21	PAROISSE	BOL DE RIZ	CF
Dimanche 22	LA BONNE HUMEUR	CONCERT	CF
Mercredi 25	DON DE SANG	COLLECTE	CF
Vendredi 27	PETANQUE	LOTO	CF

AVRIL 2009

Samedi 4	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF
Mercredi 8	COMITE DES FETES	CINAME	CF
Samedi 18	BIG BAND JAZZ	CONCERT	CF
Samedi 25	VERGER TIOCAN	LOTO	CF
Dimanche 26	SOU DES ECOLES	ATELIER ENFANTS (SCRAPBOOKING)	CF

MAI 2009

Samedi 2	BOULES	CONCOURS +REPAS	CF
Samedi 9	JEUNESSE	RENCONTRE INTER-JEUNESSE + BAL	CF
Dimanche 10	SOU DES ECOLES	FOIRE DE PRINTEMPS	CF
Mercredi 13	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Dimanche 24	COMITE DES FETES	THE DANSANT	CF

JUIN 2009

Samedi 6	COMITE DES FETES	MARCHE DU GRALET	
Mercredi 10	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 13	BIBLIOTHEQUE	CONCERT CAMPANELLA	CF
Mercredi 17	DONS DU SANG	COLLECTE	CF
Week-End 20-21	COMITE DES FETES	FETE DE LA MUSIQUE	CF

Père Laurent REVEL

Tél.:04 50 56 30 35

169, Rte St-Maurice Challex

Les Messes dominicales

MARS	Dim. 1	10h	1ER DIMANCHE DE CARÊME	POUGNY
	Tous les vendredis de Carême 16h30 même lieu que la messe du dimanche précédent			
	Dim. 8	10h	2 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME	PERON
	Dim. 15	10h	3 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME	CHALLEX
	Vend. 20	17h	CHEMIN DE CROIX ENFANTS	FARGES
	Dim. 22	10h	4 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME	COLLONGES
	Dim. 29	10h	5 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME	FARGES
AVRIL	Vendredi 3	20h-21h	VEILLÉE PÉNITENTIELLE	COLLONGES
	Dim. 5	10h	DIMANCHE DES RAMEAUX	CHALLEX
	Jeudi 9	17h	MESSE DES ENFANTS	COLLONGES
	Jeudi 9	20h	SAINTE CENE	PERON
	Vendredi 10	15h	CHEMIN DE CROIX	POUGNY
	Vendredi 10	20h	OFFICE DE LA CROIX	PERON
	Samedi 11	21h	VEILLEE PASCALE	PERON
	Dimanche 12	10h	DIMANCHE DE PÂQUES	COLLONGES
	Dimanche 19	10h	DIMANCHE DE LA MISERICORDE	POUGNY
MAI	Dimanche 26	10h30	3 ^{ème} DIMANCHE DE PÂQUES	CESSY (salle du Vidolet)
	Dimanche 3	10h	4 ^{ème} DIMANCHE DE PÂQUES	POUGNY
	Dimanche 10	10h	5 ^{ème} DIMANCHE DE PÂQUES	PERON
	Dimanche 17	10h	6 ^{ème} DIMANCHE DE PÂQUES	COLLONGES
	Jeudi 21	10h	ASCENSION DU SEIGNEUR	POUGNY
	Dimanche 24	10h	CONFIRMATION-MESSE DES FAMILLES	CHALLEX
	Dimanche 31	10h	PENTECÔTE	FARGES



ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE
D'AIDE AUX PERSONNES
DE L'AIN

L'aide à domicile pour tous

Personnes fragilisées, malades, handicapées, âgées...

Depuis 50 ans, l'A.D.A.P.A. vous accompagne au quotidien pour vous permettre de mieux vivre à domicile.

- ✓ Aide à la personne (toilettes, levers/couchers, habillage, repas, prise de médicaments...),
- ✓ Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (entretien du linge et du cadre de vie),
- ✓ Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle...



CESU accepté
Réductions d'impôts
possibles

Nous pouvons également vous proposer d'autres services tels que de petits travaux de jardinage et de bricolage.

Quelle que soit votre situation,
nous vous proposons un service adapté à vos besoins
grâce à nos équipes polyvalentes, encadrées et formées
intervenant 7 jours / 7, soirs et WE.



La responsable de votre secteur se déplace à votre domicile
gratuitement et sans engagement
afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions
qui vous préoccupent, vous informer de vos droits
et envisager les financements possibles...

Contactez M^{me} Anita BOULAS-CHARDON

Espace George Sand - 01630 ST GENIS POUILLY

☎ 04 50 20 66 80 / Fax : 04 50 20 60 12

(a.boulas@adapa01.com)

Permanences :

- Bureau de St Genis Pouilly les lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 10h



Union Nationale des Associations de la Région de l'Ain



CENTRE DE LOISIRS

DE MYSTERIEUSES TRACES DE PAS DECOUVERTES A PERON...

Après 2 semaines d'investigation, nos journalistes détectives en herbe, ont finalement découvert qu'un Yéti se cachait dans nos forêts. Ils ont appris à le connaître et ainsi ont pu reproduire son environnement (une grotte, son nid, son ami l'oiseau Gleu-gleu et surtout des yétiscuits). Le Yéti, attiré par tant de générosité, est apparu, ce vendredi, dans toute sa splendeur sous les yeux émerveillés des enfants, et... des animateurs !!.

Notre Yéti a regagné ses montagnes tenant son yétiscuit géant tout contre lui, saluant d'un grand geste amical tous les enfants ébahis.

Un grand bravo à l'équipe d'animation qui a su emporter tous vos enfants dans cet univers si particulier qui leur sied à merveille.



En parallèle, 20 stagiaires BAFA sont venus se former au métier de l'animation. C'est avec enthousiasme et dynamisme qu'ils ont relevé le défi proposé par les formatrices : organiser la venue du Yéti... Bravo !

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS...

Pâques :

Un grand jeu sera organisé le dimanche 12 avril sur la place de la boulangerie. Vous êtes tous conviés enfants et parents à y participer. Le chocolat de Lilian sera au rendez-vous !!

Pour vous inscrire, déposer à la boulangerie avant le vendredi 03 avril votre coloriage sur le thème du Grand tétras.

Vacances d'avril :

Le jeudi 09 avril une grande journée découverte des jeux du monde sera organisée en porte ouverte. Attention, les parents devront accompagner leurs enfants s'ils ne sont pas inscrits au centre de loisirs.

Un buffet froid sera proposé aux personnes désirant profiter de cette journée.

A bientôt pour de nouvelles aventures....



Tiocanie Folklore



danses et musiques traditionnelles

L'association Tiocanie Folklore fêtera, cette année, ses 30 ans. Et nous dansons toujours avec autant d'enthousiasme qu'à l'accoutumée : quelle agréable manière de garder la forme !

Chaque vendredi soir, à 20h30 à Péron, Gex, Saint Genis-Pouilly ou Ornex, une trentaine de participants se retrouvent pour danser le folklore bressan, d'autres danses d'animation et préparer des spectacles locaux ou plus lointains (Pays de Gex, cantons de Vaud et Genève, Bretagne, Danemark, Lituanie...).

Voilà début mars, et nous préparons d'ailleurs assidument la 46^{ème} Européade, rassemblement du folklore européen, qui se tient cette année à Klaipeda (Lituanie), fin juillet.

Pour nous rejoindre, ou pour plus d'informations, renseignez-vous via notre site WEB

<http://tiocanie-folklore.c.la>, ou
auprès de J. Péron (09 50 92 99 19),
P. Labranche (04 50 41 27 91) ou
B. Tavernier (04 50 40 74 35).

